

---

JOHANNESBURG – Réunion de l'ALAC et du GAC

Mardi 27 juin 2017 – 10h30 à 11h15 JNB

ICANN59 | Johannesburg, Afrique du Sud

THOMAS SCHNEIDER: Veuillez s'il vous plait vous installer à vos places. Nous avons très peu de temps pour travailler. Donc merci.

C'est la réunion habituelle et généralement inhabituelle avec l'ALAC, c'est-à-dire le comité consultatif d'At-Large. Nous n'avons que 45 minutes cette fois-ci.

Nous pourrions peut-être dépasser un tout petit peu ces limites par rapport à la prochaine séance, mais pas beaucoup.

Nous sommes relativement flexibles de notre côté, mais il y a trois points que nous voudrions aborder et sur lesquels nous avons dit que nous allions centrer notre attention.

La première concerne la coopération entre le GAC et l'ALAC pour qu'elle soit plus efficace, plus concrète. Vous savez que nous avons, il y a déjà quelques réunions, notre collègue Julia qui est notre agent de liaison entre l'ALAC et le GAC. Nous essayons d'améliorer la coopération, pour utiliser un mot disons interdit dans le contexte des Nations Unies en 2005. Et comment faire un

---

*Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.*

---

meilleur usage des intérêts et des inquiétudes partagées, et dans les périodes intersession.

Et bien sûr il y a ce défi concernant la charge de travail, et tout ce qui concerne le système de l'ICANN et d'autres points. Et la question de la manière d'approcher les procédures concernant la procédure des nouveaux gTLD.

Nous avons compris aussi qu'il s'agit d'une occasion que nous allons manquer si notre coopération n'est pas plus étroite. Mais c'est le fait de travailler pour les régions faiblement desservies.

Bien sûr voilà les points auxquels nous avons réfléchi, mais il peut y en avoir d'autres.

Nous pouvons donc commencer nos délibérations.

ALAN GREENBERG: Merci beaucoup. Je suis Alan Greenberg, le président de l'ALAC. Les gens qui sont présents ici parmi nous pourraient se présenter très rapidement. Tijani ?

TIJANI BEN JEMAA: Tijani Ben Jemaa, vice-président de l'ALAC.

LEON SANCHEZ: Léon Sanchez, Vice président de l'ALAC.

---

YRJO LANSIPURO: Yrjo Lansipuro, l'agent de liaison du GAC et de l'ALAC.

HOLLY RAICHE: Holly Raiche, des membres de l'équipe de direction de l'ALAC.

ALAN GREENBERG: Merci beaucoup. En ce qui concerne le premier point, la présentation d'At-Large, il y a fréquemment des conversations du GAC qui nous disent que nous devons travailler de façon, à une collaboration plus étroite.

Cela n'a pas eu lieu vraiment au point de vue opérationnel. Je crois que pendant nos réunions nous avons collaboré en ce qui concerne certains thèmes, pour la protection de certaines chaînes de caractères de gTLD. Mais il faut que nous allions au-delà de ceci.

J'ai une suggestion à faire, ce n'est pas quelque chose que nous pouvons mettre en œuvre aujourd'hui, mais j'espère bien que nous pourrons le faire sous peu. L'ALAC fonctionne avec différents groupes de travail qui s'occupent, dans l'essentiel, du suivi de tout ce qui concerne le gTLD et le RDS du WHOIS.

Ces deux groupes, ces groupes de travail, dans une large mesure, ont fini leur travail parce que nous avons parlé de la

---

transition des fonctions de la supervision de l'IANA, en ce qui concerne la reddition des comptes, et dernièrement la reddition des comptes de l'ALAC. Mais il faut que nous remettions en activité ces deux groupes de travail. Le GAC peut donc identifier deux ou trois personnes que nous pourrions inviter à certaines réunions. Ils ne sont pas obligés d'assister aux réunions, mais je pense que c'est une modalité d'échanges plus productive pour les idées et les actions et savoir quels sont les plans que nous avons au sein de l'At-Large et si vous avez la même chose, nous pourrions faire en sens inverse.

THOMAS SCHNEIDER: Merci Alan. Lorsque vous parlez de notre participation dans vos réunions, c'est des appels en téléconférences ou vous parlez des réunions en présence, comme par exemple une partie des réunions de l'ICANN ou les deux ?

ALAN GREENBERG: Je parle surtout des téléconférences, mais nous pourrions aussi demander à l'ICANN de nous apporter son soutien financier pour faire des voyages à des réunions une fois par mois.

---

THOMAS SCHNEIDER: Bon, mais si nous allons dans des endroits qui sont très bons, nous allons toujours trouver quelqu'un du GAC disposé à vous rejoindre.

Je crois en fait que notre problème en général, nous comprenons que nous devons tous participer davantage, mais la réalité nous montre différents obstacles pour une participation de nombreuses personnes.

Et l'une des choses concerne le temps, en tant que ressource bien sûr. Nous pouvons essayer de le faire, nous pouvons approfondir cette collaboration, cette coopération.

Et, au sein du GAC, il faudrait en parler pour que vous nous disiez quelle est votre vue, au point de vue du GAC et de l'ALAC. Et il faudrait peut-être identifier un certain nombre de personnes qui pourraient être volontaires pour participer, écouter, dans les discussions de l'ALAC et rapporter cela au GAC.

La volonté de le faire, la capacité pour le faire ne vont pas toujours de pair. Je réfléchis comme ça à voix haute, mais si vous nous informez des réunions et les thèmes, les ordres du jour pour présenter cela dans la liste de diffusion du GAC ou avec ces personnes, pour que quelqu'un puisse nous dire, bon moi je peux aujourd'hui pendant cette heure-ci ou pendant ces deux heures, je peux vraiment vous rejoindre. Ou on peut de toute façon vous communiquer certaines idées par écrit pour que vous

---

en teniez compte pendant vos discussions, ou que vous puissiez nous informer des résultats de vos délibérations, de vos discussions, et que l'on puisse ensuite transmettre cela par courriel, par écrit, et que nous soyons informés.

Je crois que nous pouvons faire, essayer les deux choses. Nous pouvons donc encourager la participation dans les téléconférences, cela peut avoir une bonne ou moins bonne réponse, cela dépend des autres activités de la personne qui voudrait participer. Mais il y a des éléments écrits d'informations qui pourraient être envoyés pour que les gens puissent exprimer leurs réactions, donner les commentaires, au moment où ils sont disponibles.

Si vous pensez que ça peut fonctionner, bon dites-moi, et on continuera les discussions.

ALAN GREENBERG:

Comme je l'ai dit, ces 2 groupes de travail n'étaient pas très actifs, mais au fur et à mesure que nous avancerons, nous aurons une liste de diffusion qui sera plus active au moment opportun. Et c'est à ce moment-là que nous pourrions... Mais enfin nous ne sommes pas très bons pour organiser les ordres du jour avant le moment donné, mais nous pouvons essayer de le faire.

---

THOMAS SCHNEIDER: Bah oui, au moins quelque chose, un titre. La liste de diffusion... Enfin il y a quelqu'un qui dit quelque chose et qui reçoit 50 mails en réponses. Nous avons donc tous des difficultés.

Mais nous pouvons essayer de voir comment cela fonctionne, ou être au courant des appels en téléconférences pour avoir l'ordre du jour, au moins un jour avant, ou quelqu'un qui ait une idée de cet ordre du jour.

Et il faut aussi essayer de recueillir l'information en des quantités à ce que l'on puisse assimiler, au lieu d'avoir 50 messages de courriel.

La manière dont nous allons nous présenter, nous pouvons présenter nos discussions, ce sera peut-être plus facile à assimiler pour chacun d'entre nous.

Est-ce qu'il y a d'autres idées ?

YRJO LANSIPURO: Je pense que ce serait bon, en plus, de nous servir de l'occasion de ces réunions en présence de l'ICANN pour réunir les leaders de certains processus au sein de l'ALAC et du GAC pour certains points qui pourraient être appropriés pour avancer dans notre travail de coopération.

---

Cela peut se faire sur des bases informelles, mais cela nous aiderait à renforcer ou à créer ce courant de coopération.

Merci.

THOMAS SCHNEIDER: Merci beaucoup Yrjo. C'est quelque chose qui arrive parfois de manière accidentelle, mais nous pouvons encourager ce travail pour que ce soit vraiment plus stratégique et quand il y a le temps, et que cela ne se fasse pas que dans les pauses café. Que l'on puisse se réunir en petit groupe ou que l'on puisse organiser un déjeuner de travail pour aborder ces points.

D'autres idées ? D'autres commentaires ? Oui ?

GARTH BRUEN: Garth Bruen, de l'Amérique du Nord. Le GAC dit ne pas avoir suffisamment de temps, mais je voudrais savoir qu'est-ce qui prend votre temps pour voir quelle pourrait être notre collaboration ou notre coopération avec vous pour vous aider.

THOMAS SCHNEIDER: Je crois qu'il y a en plus d'autres idées d'autres institutions, d'autres thèmes qui doivent faire l'objet d'un suivi de la part des représentants gouvernementaux. Je suppose que c'est le même type de thèmes qui reprennent votre temps. La liste est longue,

---

mais cela pourrait concerner les réformes au sein de l'ICANN, les nouveaux gTLD, les choses telles que les noms géographiques, et ainsi de suite.

Alors il faut savoir comment on trouve du temps au-delà de ce que l'on appelle notre travail en silo pour vraiment faire ces échanges.

Mais je pense que les thèmes de fonds se chevauchent.

Est-ce qu'il y a d'autres questions ou d'autres commentaires ?  
Oui ? Par ?

PAR BRUMARK:

Je pense qu'au lieu d'envoyer un message électronique, on pourrait envoyer, pas à tout le monde dans le groupe, mais à un responsable du groupe, et que cette personne reçoive ce message et que l'on ne trouve pas cette masse de réponses.

THOMAS SCHNEIDER:

Oui, bien sûr, c'est un défi que de gérer tous les courriels.

ALAN GREENBERG:

Pour ceux qui ont participé aux différents PDP de la GNSO, récemment en particulier, celui du gTLD, du RDS ce n'est pas un exemple de nos listes de diffusion, où vous pouvez peut-être

---

trouver 3 personnes qui échantent. Et pour nous, cela nous prend toute la journée pour pouvoir tout lire.

Je ne pense pas que l'on doive être tellement inquiet.

THOMAS SCHNEIDER: Bon, mais c'est très bon, c'est une information très utile vraiment.

Maintenant nous pouvons aborder le troisième point, celui qui concerne la coopération dans les régions faiblement desservies, dans les régions et pour les régions faiblement desservies.

Je crois que ça se rapporte à ce que nous venons de dire. Le prochain parle des procédures subséquentes à l'introduction des nouveaux gTLD.

ALAN GREENBERG: Ceci est difficile, c'est un point difficile. Parce que lorsque nous considérons la dernière série, ALAC a participé, a eu une forte participation - non pas aux PDP, parce que les PDP étaient élaborés différemment à ce moment-là, et il n'y avait pas que la participation de l'agent de liaison -mais nous avons travaillé dans le développement du nombre infini de guides de candidatures qui ont existé.

---

Nous avons été très actifs, nous avons donné beaucoup de commentaires.

Mais cette fois-ci, comme le PDP est une procédure beaucoup plus ouverte, cela est beaucoup plus difficile. Parce que si nous ne sommes pas actifs et si nous ne participons pas au processus, les choses seront beaucoup plus difficiles pour être crédibles.

Comme vous, nous avons du mal à comprendre qu'il n'y a pas des gens pouvant s'engager dans le temps que cela prend pour ces PDP. Le nombre des réunions est grand, la liste de diffusion est grande aussi. Et je sais qu'il y a des points que nous allons manquer et que nous n'allons pas aimer lorsque nous verrons les résultats finaux.

Et je ne sais pas trop comment nous pourrions résoudre ce problème ; je pense que le GAC va se trouver dans une situation plus difficile aussi pour donner son avis au conseil d'administration lorsqu'on dira : bon mais alors au sein de la GNSO on dira : personne n'a pas fait de commentaires avant.

Alors je ne sais pas trop comment nous allons résoudre ceci avec nos membres qui ont réagi face à certains résultats finaux.

Je crois qu'il faut contribuer tout au long du processus. La GNSO s'est réunie ce matin pour le PDP des gTLD, et nous avons aussi

---

une autre révision d'At-Large, et nous avons une autre révision ici.

Donc nous ne savons pas quelles sont les décisions qu'ils prennent.

Et même pendant la séance en présence, il nous est presque impossible de participer. C'est une situation vraiment difficile.

Je n'ai pas de réponse magique, pour ainsi dire, mais je crois que cela va déboucher sur un conflit que je voudrais éviter.

THOMAS SCHNEIDER:

Je trouve que la solution est simple; nous devons juste attendre jusqu'au moment où nous aurons les imprimantes 3D qui créeront des clones de nous-mêmes et que nous puissions donc être physiquement présents et voir comment nous allons établir le lien entre les différents cerveaux.

Bon, enfin.

Pour être sérieux maintenant, d'une part c'est très positif de voir que ces procédures de développement sont ouvertes et que l'on ait la possibilité de participer, de travailler là.

Et d'autre part, il y a deux choses que nous ne devons pas oublier. D'une part les statuts actuels qui disent que nous devons donner notre avis au conseil d'administration et que la

---

GNSO et ainsi de suite, nous faisons des recommandations au conseil d'administration. Donc la pyramide est la suivante : il faut avoir le conseil d'administration dans le centre.

Si nous avançons sur cette voie où l'on parle de la participation précoce, d'engagement précoce, et lorsque nous parlons des réformes de l'ICANN 3.0 comme on l'appelle, cela fait partie aussi de notre structure parce que nous ne jouons pas ce rôle, mais nous savons que nous devons participer au début du processus.

Et puisqu'on parle des ressources et de la charge de travail, il y a certains points que nous devons analyser à mon avis. Et nous allons en discuter lors de la séance des priorités qui aura lieu demain après midi.

Un point, il y a une chose qu'il faut savoir, on ne peut pas avoir 50 processus en parallèle et vous ne pouvez pas vous attendre à ce que les gens ne s'occupent que de cela.

Les gens ont d'autres choses à faire pendant leur vie. Donc il faut évaluer d'une manière ou d'une autre les pistes de travail, quelles sont les implications de tout cela. Si l'on commence une nouvelle série de gTLD, il y aura peut-être 20 sous-processus qui seront déclenchés à cause de cela et il faudra participer. Et il faut donc attribuer des priorités et dire : bon, maintenant nous

---

allons nous occuper de ceci et de ceci nous nous occuperons plus tard.

Parce qu'autrement on n'aura pas de participation inclusive, comme on veut en avoir à une étape précoce. Et les résultats ne seront pas dans le bénéfice de l'intérêt public, mais pour ceux qui auront les ressources pour participer à ces processus.

Si l'ICANN veut inclure tout le monde dès le début dans ces processus, et s'attend à la participation des gens, il faut organiser ces processus pour que les gens puissent vraiment participer.

Et cela comprend aussi la manière de communiquer les choses, la manière dont on prépare les documents, la manière dont on explique les choses d'une manière assimilable pour ceux qui n'ont pas les ressources pour participer mais qui pourraient avoir des collaborations, ou coopérer de manière significative à chaque étape.

Cela inclut aussi des périodes de commentaires publics différentes. Parce que quelqu'un qui ne pourrait pas participer à toutes les réunions pourrait peut-être le faire à un moment donné et présenter une contribution importante à cette période de commentaires publics.

---

Mais ces 30 ou 45 jours suffisent-ils ? Particulièrement pour ceux qui doivent consulter leur gouvernement. Et les documents peuvent être compris vraiment pour que quelqu'un puisse faire une contribution ou collaborer ?

Parce que parfois, on passe plus d'une heure pour essayer de comprendre de quoi il s'agit, ensuite il faut consulter quelqu'un et il faut passer une heure à expliquer à cette personne de quoi il s'agit.

Donc il faut trouver ces seuils d'accès à la participation.

Deux éléments donc, l'attribution et l'allocation des priorités, l'attribution des priorités. Et puis ensuite le fait de baisser ce seuil pour une participation significative dans la participation des processus ;

Je voudrais vous écouter pour que vous me disiez ce que vous avez à dire sur cette séance d'attribution des priorités.

Rappelez-vous que le GAC, en 2009 ou 2010 je crois, a demandé à l'ICANN d'inclure les catégories. Parce que nous pensions qu'un TLD d'une marque devait être complètement différent de ceux qui devaient être autre en termes de risques, en termes d'utilisation, en terme d'aspect économique et ainsi de suite, ils devaient être différents d'un TDL nom géographique, ou disons un mot générique.

---

Je ne sais pas si nous avons été plus tard efficaces, et je crois que c'est une discussion qui va se produire lors des prochaines séries. Avec notre expérience de la première série où nous avons vu certains patrons de conduites, ou certaines catégories.

Il faudrait établir une distinction plus claire entre ces catégories.

Lorsque nous parlons de ces éléments ou de ces catégories au sein du GAC, je crois que l'on n'a pas développé cela de manière exhaustive.

ALAN GREENBERG:

Oui. Nous avons d'autres réunions et je veux faire deux petits commentaires.

Nous avons une réunion sur la manière d'attribuer ou de déterminer les priorités de l'ICANN. Et j'ai quelques points et commentaires. Et il y a quelque chose de particulier sur un paradoxe. Le mandat du GAC est de donner son avis au conseil d'administration, et nous avons établi maintenant que le conseil d'administration ne pouvait pas changer la politique pour répondre à cela.

---

THOMAS SCHNEIDER: Non, ce n'est pas nous qui avons établi ceci, c'est le conseil d'administration qui nous a dit cela. C'est l'interprétation du conseil d'administration.

ALAN GREENBERG: Mais les nouveaux statuts le montrent de manière relativement claire. Indépendamment de ce que peut croire le conseil d'administration, c'est notre problème.

HOLLY RAICHE: Bon. Pour que ce soit encore pire. Si nous parlons des procédures pour les séries ultérieures des nouveaux gTLD et le temps qui est requis pour ce faire, c'est quelque chose que nous essayons de clarifier. Mais il y a beaucoup de questions à résoudre. Les engagements d'intérêts publics, les noms géographiques, les noms réservés, tout à propos de ça.

Pendant cette réunion, avons déjà eu une première série de commentaires publics, mais il y a deux versions encore et il y a 4 panels dont un seul s'occupe d'aborder ces thèmes que nous sommes en train de soulever.

Les autres panels en sont encore au processus de la prise de décision. Ce qu'ils nous ont dit, Avri nous l'a dit hier, c'est que l'on suppose que nous allons avancer comme le guide de candidature l'indique.

---

Autrement dit, on accepte le statu quo, à moins que nous ne puissions les convaincre de justement, la chose contraire dans ce comité.

Alors comment travailler avec ces suppositions? Comment pouvons-nous transmettre nos préoccupations en ce qui concerne la structure complète des engagements d'intérêts publics, tout ce qui concerne le système des noms géographiques, les noms réservés? Et c'est des thèmes vraiment très importants.

Et l'on prend des décisions dans chacun des 4 panels, et cela implique de très fortes pressions en ce qui concerne le temps et je suis d'accord avec vous.

THOMAS SCHNEIDER: Oui. Le Brésil.

BRESIL: Merci à l'ALAC d'être là.

Je pense que Thomas a très bien expliqué les préoccupations du GAC en ce concernant les limitations et la participation au moment d'élaborer et d'avoir une influence sur les processus de l'ICANN.

---

Thomas, je pense que vous avez été tout à fait clair au moment de faire la différence entre les différents rôles et ce que l'on attend du GAC.

Mais nous nous inquiétons par rapport au fait que ce système est conçu d'une manière telle que le GAC participait trop tard et de manière qui n'est pas considérée une participation légitime à l'élaboration de politique.

Je dirais que cela est un problème parce que le système est conçu d'une manière telle que l'on ne participe qu'à ce moment-là et nos participations ne sont par la suite pas considérées valables. Donc...

Comme quelqu'un l'a dit hier, il me semble qu'il y a des défaillances dans le modèle multipartite, tel qu'on le comprend. Donc dans ce sens, l'approche multipartite comprend que les différentes parties prenantes participent pleinement à leur rôle, ayant les moyens pour exercer ces rôles et ces responsabilités.

Bien sûr, j'accepte ce que disait Alan, dans le sens que les statuts constitutifs indiquent de manière modérée qu'il n'est pas légitime pour nous de suggérer des politiques et que le conseil d'administration ne prendra pas en considération des décisions qui pourraient avoir un impact sur les politiques et les modifier.

---

Donc nous ici, en tant que GAC, nous essayons de faire quoi de nos contributions ?

Comme Thomas a dit, nous sommes des fonctionnaires gouvernementaux, et nous avons tous, en fait, d'autres responsabilités dans nos gouvernements et le GAC fait partie de nos responsabilités, mais ce n'en est qu'une. Donc il est difficile pour les fonctionnaires gouvernementaux de participer à un processus qui a été conçu d'une manière telle qu'il leur empêche de participer.

Donc peut-être que l'on devrait reprendre cette question avec le conseil d'administration parce que notre intérêt partagé est de nous assurer que nos contributions, comme celles de tout autre groupe, seront séparées, insérées dans le processus de manière appropriée.

Donc il me semble que les discussions que nous avons eues et très récentes, ce qu'il s'est passé concernant la question des codes à deux lettres utilisées au second niveau, montrent clairement le problème dont on parle.

LE conseil d'administration a pris sa décision d'une manière telle, qui semble être séparée de nos contributions, d'une manière qui n'était pas transparente envers le reste du groupe en matière d'aspects procéduraux.

---

Le groupe dans son ensemble d'ailleurs s'est manifesté par rapport à cette préoccupation.

Donc clairement il y avait un manque de communication et il y avait une situation qui nous a amenés à un fait accompli.

C'était une politique que l'on a suivie dès le départ, d'une manière qui semblait être inappropriée. Donc que pourrait-on faire là-dessus ? Ce n'est pas clair.

Il est probable que rien ne puisse être fait.

Donc nous devons faire face à une situation où les situations sont prises en dépit de tout ce que nous pourrions faire, et nous n'avons plus rien à faire.

Donc il n'est pas juste de s'attendre à ce que les gouvernements acceptent cela et qu'ils suivent les décisions qui ont été prises et puis c'est tout.

Donc on ne peut pas être satisfaits là-dessus. Ce n'est pas la bonne manière d'être transparent et de respecter son obligation redditionnelle envers les gouvernements.

Donc je pense que l'on pourrait peut-être reconsidérer comment pourrions-nous vous assister, vous aider.

Le Brésil veut faire fonctionner le système d'une manière qui soit plus pratique, où l'on soit plus satisfaits du travail.

---

Merci.

ALAN GREENBERG: J'ai une question. En fait, je n'ai plus l'occasion de participer aux réunions GAC /GNSO ou GAC/ conseil d'administration. Comment abordez-vous ce type de question lors de ces réunions ? Parce que j'assume que ce sont des questions qui sont soulevées.

THOMAS SCHNEIDER: Oui, tout à fait. Mais j'essaye de me rappeler si on a déjà tenu la réunion avec la GNSO ou pas. On a tant de travail en cours. Il me semble que cette réunion sera tenue cet après-midi ou demain ? La réunion avec le conseil demain matin et la GNSO c'est également demain matin. Donc ce sont des réunions que nous n'avons pas tenues pour l'instant.

Peut-être que Benedicto, il me semblerait a été suffisamment clair. On voit à chaque fois plus clairement quel es tle gros problème dont on ne parle pas, quel est le grand tabou aussi. Donc peut-être que l'on pourrait utiliser les différences par rapport aux codes à deux caractères quant aux attentes, et la réalité comme en fait la phase même des discussions.

L'Indonésie a des commentaires ?

INDONESIE:

Merci Tom. Je voudrais remercier nos collègues de l'ALAC qui sont venus partager les problèmes avec nous.

Je pense que le principal pour nous, est de suivre le développement dans un processus d'élaboration de politique pour les statuts constitutifs, et pour l'ALAC on peut obtenir des informations et faire le suivi.

Et cela nous permet de connaître le processus à l'avance, avant que cela ne soit décidé.

Je pense que c'est ça le plus important que l'on pourra dire aux personnes que nous représentons au moment de rentrer chez nous, lorsqu'on informera les décideurs. Et c'est très important.

Aujourd'hui, à la réunion de l'ALAC, je dirais peut-être quelque chose, mais demain, en fait, le plus important, sera de parler à mon chef, aux personnes responsables, et il pourrait avoir un avis différent.

Donc la réunion avec l'ALAC approche peut-être différemment certaines questions et certains aspects. Parce que nous, nous ne parlons pas en notre propre nom. Au contraire, nous représentons des ministères ou des gouvernements.

---

Indépendamment des décideurs chez nous, il est important de savoir ce qu'il se passe à l'avance, pour qu'indépendamment de leur avis, on puisse prévoir ce que l'on compte faire. Si la décision est untel, voilà ce qu'il faut que l'on fasse. Or, si la décision est cette autre décision, voilà ce qu'il faut que l'on fasse.

Donc je pense que depuis ce point de vu, nous voudrions remercier l'ALAC à nous aider à nous informer davantage pour pouvoir à la fin informer les décideurs chez nous.

Merci.

THOMAS SCHNEIDER: Merci Ashwin. Il nous reste 8 minutes. Comme j'ai dit, nous pourrions peut-être passer la parole à l'ALAC. Sébastien Bachelet vous avez la parole.

SEBASTIEN BACHOLET: Merci messieurs les présidents. Je vais m'exprimer en français si vous m'y autorisez.

THOMAS SCHNEIDER: Oui, il y a la traduction et les écouteurs. Alors bien sûr.

---

SEBASTIEN BACHOLET:      Merci beaucoup.

J'ai plusieurs remarques. D'abord j'ai une question pour partir d'ici un peu moins idiot : c'est quoi CBA, à part [Commonwealth Australia] qui est un TLD, ça veut dire quoi ? Si je suis le seul à ne pas savoir dans la salle, allez, je pense que je ne dois pas être le seul, donc je serais preneur de cette information.

La deuxième chose, j'ai bien entendu ce que vient de dire notre collègue d'Indonésie. N'attendez pas trop d'ALAC. On a déjà du mal à faire notre travail. C'est vraiment compliqué et donc informer les autres, aider les autres, oui, on peut, mais on a déjà du mal à s'aider nous-mêmes. Donc si on en rajoute comme ça, ça devient compliqué.

Et quand on va parler de quelles sont les priorités, qui est-ce qui va décider in fine quelles sont les priorités ? Aujourd'hui on est sous la pression. Les priorités c'est faire la revue de At-Large, c'est le Workstream 2 du rendu des comptes pour l'ICANN, c'est les nouveaux gTLD, c'est, c'est, c'est...

Bien on ne peut pas suivre.

Et donc soit on décide, et peut-être que c'est quelque chose qui sera intéressant entre le GAC et ALAC de discuter, de ne pas s'occuper de sujets qui ne sont pas les sujets importants aujourd'hui.

---

Est-ce que les utilisateurs finaux ont besoin de nouvelles extensions en 2019, en 2020, en 2021 ? Je ne crois pas. Je crois qu'on peut attendre un peu plus que ça.

Je ne sais pas pour les gouvernements et je ne parlerais pas au nom des gouvernements, mais c'est une question sur laquelle vous pourriez répondre.

Et si vous répondiez la même chose que nous, si on ne veut pas nous entendre dans cette organisation – excusez-moi d'être un peu français là un peu plus – on pourrait faire grève. Grève de ces sujets. On ne veut pas en entendre parler avant 2019, ou avant 2018, ou avant 2020. Bon.

Parce qu'il y a un moment donné où fait mal notre travail de représentant des utilisateurs finaux quand nous sommes sous cette pression.

Il y a quelques personnes qui peuvent le faire, et ça ne permet pas d'être la voie effective de tous.

Merci beaucoup.

THOMAS SCHNEIDER:

Merci Sébastien. Et je crois que tu as vraiment des points à faire qui sont très relevant. Et tu viens de dire la même chose que moi je dis, c'est si l'ICANN veut être inclusive, il faut donner du temps

---

et des ressources aux gens pour digérer, pour avoir une participation signifiante. Et si ce n'est pas le cas, il faut se poser la question est-ce que les structures, etc. sont vraiment les bonnes. Et ça va dans la même direction du principe de ce qu'a dit notre collègue l'ambassadeur du Brésil.

Alors c'est des réflexions tout à fait pertinentes. Si la grève française est la bonne réponse, moi je devrais demander à mes collègues suisses au niveau national ce qu'ils en pensent, mais oui... Oui, bien sûr que les questions sont très pertinentes.

AFRIQUE DU SUD:

Merci monsieur le président. Je voudrais profiter de cette occasion pour remercier l'ALAC d'être venue.

Je voudrais considérer ce qui a été dit par rapport aux échanges. Du côté sud-africain, il me semble que l'échange est important, et peut-être que cet échange de points de vue et cette mise en commun devraient simplement être considérés du point de vue des politiques et des relations internationales et réglementation.

Il faudrait, il me semble, plutôt considérer ce que nous pourrions avoir à partir de ces échanges, quel est l'intérêt de cette coopération, et non pas tout simplement de se pencher sur ce que le GAC peut donner au Conseil d'administration.

---

Donc je pense qu'il est important que l'on fournisse notre avis au conseil d'administration, mais il y a d'autres questions fondamentales qui sont discutées au sein de la structure de l'ICANN.

Donc plus spécifiquement, je voudrais dire que vous avez des présentations et des informations qui sont publiées, et au cours de cette conférence, nous avons vu que les discussions tenues au sein de l'ICANN ou au sein de l'ALAC spécifiquement seront celles qui se penchent sur la question de l'intérêt public, comme par exemple les nouveaux gTLD, l'utilisation malveillante du DNS.

Donc je pense que cela nous donne une certaine marge de manœuvre pour pouvoir dire que lorsqu'on a des appels de haut niveau entre le GAC et l'ALAC, ou d'autres, à ce niveau-là, il faudrait que l'on évalue ce que l'on veut avoir du point de vue du gouvernement. C'est quoi l'intérêt public ? Qu'est-ce que c'est l'intérêt pour nous ?

Il faudrait que l'on discute cela davantage pour pouvoir vraiment évaluer quel est le type de coopération qu'il faudrait que l'on ait pour être vraiment utile et pouvoir aider la communauté au moment de participer à un échange.

J'apprécie le fait qu'il y a maintenant un agent de liaison entre l'ALAC et le GAC. Donc cette ressource est une ressource que l'on

---

peut utiliser pour nous assurer que certaines des préoccupations que nous avons, surtout au niveau de l'intérêt public, que nous partageons, et donc que l'on puisse travailler ensemble dans ce sens pour aller de l'avant.

Je voulais tout simplement attirer votre attention là-dessus.  
Merci.

THOMAS SCHNEIDER: Merci l'Afrique du Sud. Je pense que ce commentaire est tout à fait approprié pour conclure notre discussion pour passer au dernier point à l'ordre du jour. Et puis nous allons passer quelques minutes pour lancer la discussion sur comment unir nos efforts pour les régions faiblement desservies.

Donc je donnerais maintenant la parole à la Suisse, puis l'Égypte puis le Royaume-Uni.

SUISSE : Merci de me donner la parole. Jorge Cancio de la Suisse. Collègues de l'ALAC, merci d'être là.

Je voudrais être spécifique et me centrer sur les discussions et les réunions que nous allons tenir ici à Johannesburg, surtout en ce concernant les noms géographiques.

Donc deux questions.

---

D'abord, quelle a été la procédure suivie pour préparer ces séances intercommunautaires ?

Deuxième question : quelle est votre réaction initiale à cette nouvelle stratégie qui a été proposée ?

THOMAS SCHNEIDER: Peut-être que l'ALAC voudrait répondre tout de suite ?

ALAN GREENBERG : Le manque de réaction pourrait être une mesure de notre participation au processus. Nous faisons nos devoirs.

THOMAS SCHNEIDER: Donc c'est ça la réponse ?

ALAN GREENBERG : C'est ma réponse personnelle. Je ne sais pas si quelqu'un d'autre a des contributions à faire concernant la procédure d'organisation de cette séance. Ou alors de ce qui a été appelé prête-nom ou homme de paille.

Je pense qu'il n'y a pas de réponse.

---

HOLLY RAICHE : Je pense que nous attendons à voir quelle est la discussion sur les noms géographiques. On s'attend à voir cela pour voir ce que cela donne, pour nous informer. Nous allons participer à beaucoup de séances pour voir quelle est la résolution qui est apportée, le cas échéant bien sûr.

THOMAS SCHNEIDER : L'Égypte ?

EGYPTE : Merci. Et merci à l'ALAC d'être venue. Je suis moi-même d'accord avec le commentaire de l'Afrique du Sud et je le soutiens.

Mais j'ai demandé la parole pour soutenir l'intervention du Brésil et le fait de soulever cette question lors de notre réunion conjointe avec le conseil d'administration.

Pendant que j'ai la parole, je voudrais vous demander quel est le processus suivi par l'ALAC, c'est-à-dire comment les contributions de l'ALAC et leur avis sont pesés au cours du processus.

Merci.

---

ALAN GREENBERG : On est censé avoir un panneau qui explique tout cela dehors, à l'extérieur de la salle. Mais, en définitive, une fois qu'on a décidé de faire un commentaire, rédiger une déclaration, nous demandons des bénévoles pour le rédiger et nous demandons les contributions du reste de la communauté.

Et nous le faisons dans un processus qui se répète à chaque. Donc la quantité de contribution dépend de l'intérêt des personnes, tout le monde peut participer.

En général, à vrai dire, il n'y a pas beaucoup de participation aux déclarations. Merci.

THOMAS SCHNEIDER: Le Royaume-Uni ?

ROYAUME UNI : Merci. Je voulais parler spécifiquement de l'atténuation de l'utilisation abusive du DNS.

Nous voudrions remercier la participation de Bryan Schilling en tant que directeur qui s'est réuni avec nous, avec le groupe de travail de sécurité publique pour nous expliquer son rôle et s'était très utile.

---

J'aurais attendu que le GAC et l'ALAC partagent l'intérêt pour garantir que son rôle évolue d'une manière qui prête à meilleurs services, aux meilleurs intérêts des consommateurs.

En ce qui concerne les représentants des consommateurs partout dans le monde, il a fait allusion à l'ALAC comme réseau ou comme opportunité de réseautage pour assurer que ces intérêts des consommateurs soient représentés.

Bien sûr, en tant que gouvernement, nous avons nous-mêmes nos autorités et nos organismes de protection des consommateurs.

Donc en ligne nous avons des questions et des plaintes qui sont traitées et peut-être qu'il y a beaucoup de travail à faire au sein de nos organismes de consommateurs en matière d'internet et que le GAC et l'ALC pourraient échanger leurs points de vue pour voir comment contribuer à l'évolution de ce rôle dans le numérique pour que toute la communauté ait un rôle qui soit mieux exploité.

Merci.

ALAN GREENBERG :

Oui, nous nous sommes aussi réunis avec Bryan et nous avons trouvé que le concept de considérer cela comme une personne responsable était quelque chose de nouveau, c'était une

---

véritable nouveauté. Ils auront maintenant quelqu'un qui est chargé également de protéger les titulaires de nom de domaine, donc c'est une idée tout à fait novatrice.

Nous sommes tout à fait intéressés par travailler avec lui. S'il disait que nous sommes les protecteurs des organisations de consommateurs, on ne le savait pas en tout cas. Il y en a, quelques uns parmi nous qui ont des contacts avec ce type d'organisation, mais nous ne sommes pas le rapport officiel avec ce type d'organisation. Et on n'a pas essayé de les contacter directement.

Toutefois, bien sûr, nous espérons que l'ICANN assume la responsabilité de reconnaître que les noms de domaine sont utilisés pour tout type d'utilisation abusive et que l'ICANN se penche également sur les solutions pour éviter cela.

Donc on pourrait peut-être là travailler là-dessus.

Merci.

YRJO LANSIPURO :

Certaines structures At-Large sont des organisations de consommateurs. Donc voilà un autre moyen de coopération.  
Merci.

---

THOMAS SCHNEIDER: Merci beaucoup d'avoir soulevé cette question.

Je sais que l'Argentine a demandé à avoir la parole, mais en premier lieu, il faut que nous puissions clore cette réunion. Je veux que nous nous centrons sur les régions faiblement desservies très rapidement. Et nous pourrons ensuite aborder cela avec Olga.

Mais que pouvons-nous faire concrètement pour améliorer notre service, ou nos services aux parties prenantes des gouvernements ainsi que des utilisateurs des régions faiblement desservies pour qu'ils puissent mieux accéder aux discussions de l'ICANN, ou qu'ils puissent tirer profit, dans une plus grande mesure, de tout ce qui se fait à l'heure actuelle ?

Voilà ce que nous avons à dire pour la dernière catégorie.

Je vais céder la parole à Olga et à une ou deux personnes et il va falloir que nous finissions notre séance.

OLGA CAVALLI : On parlait d'une question préliminaire, un document préliminaire qui sera présenté dans la séance intercommunautaire d'aujourd'hui. Dans notre groupe de travail, nous avons analysé cela, c'est vraiment une version préliminaire. C'est vraiment préliminaire parce qu'elle vient juste d'être diffusée il y a quelques jours.

---

Il y a quelques commentaires que j'ai faits sur la base de suggestions d'autres collègues. Je peux donc partager cette information avec vous, mais de manière informelle parce que cela n'a pas encore le soutien du groupe de travail ni du GAC.

C'est juste pour avoir quelques notes, pour avoir des commentaires si vous trouvez que c'est utile.

ALAN GREENBERG :

Lorsque nous parlons des régions faiblement desservies, je crois que les représentants du GAC et en général les parties actives d'At-Large dans les différentes régions communiquent entre eux. Je crois que cela arrive pour certains points, mais sur d'autres points, je crois qu'ils ne se connaissent même pas entre eux.

Donc, dans le cadre des régions faiblement desservies, on pourrait peut-être parler de cela à Maureen.

THOMAS SCHNEIDER:

Oui, et quelque chose qui semble être vraiment très évident, c'est que l'ICANN donne son soutien à certains ateliers régionaux sur des questions spécifiques, et ceci doit être ouvert non seulement pour les membres du gouvernement, les représentants de la région, mais aussi pour les entreprises ou pour les entités ou les institutions de cette région qui voudraient y participer.

---

Voilà d'autres idées sur ce que l'on pourrait faire ;

Tijani a peut-être quelque chose à dire.

TIJANI BEN JEMAA :

Pour répondre à la question d'Alan, je crois que ces parties se parlent et qu'elles se connaissent très bien les unes les autres. Et ce qui arrive, c'est ce que fait le GAC pour l'Afrique, c'est peut-être quelque chose de bon pour les représentants gouvernementaux, mais cela n'aide pas la région à ne pas continuer à ne pas être une région faiblement desservie à l'avenir.

Je crois que le problème est beaucoup plus profond. Nous en avons parlé avant. Nous avons consacré une séance à cela, je ne me rappelle plus dans quelle réunion cela a eu lieu.

Je ne crois pas que cela puisse être fait pendant une réunion comme celle-ci. Il faut en premier lieu faire une enquête, une recherche, identifier les problèmes qui sont plus ou moins identifiés bien sûr, et enfin trouver une solution.

Et c'est justement la solution qui n'est pas facile à trouver.

THOMAS SCHNEIDER:

Oui, bien sûr, mais il faut de toute façon commencer, et commencer à construire ce qui est faisable.

---

Bon, il y a Alice qui demande la parole, et puis un autre monsieur.

ALICE MUNYUA :

Merci beaucoup monsieur le président ; merci beaucoup aux gens de l'ALAC d'avoir soulevé cette question. Comme Une des personnes travaillant avec ce groupe des régions faiblement desservies, moi j'en suis particulièrement l'une des co-présidentes, et je travaille avec l'ALAC en particulier pour la première séance de renforcement des capacités qui a eu lieu à Nairobi. Il y en a eu d'autres à Fidji. Nous avons d'autres unités constitutives telles que le SSAC ou, comme le président du GAC l'a mentionné, il y a aussi les entreprises qui participent.

Mais il est très important aussi, plus important peut-être, de travailler la partie de l'ICANN avec le DTSP pour savoir quels sont les défis à relever, échanger notre approche au fur et à mesure que nous le faisons.

Je sais qu'il y a des défis qui sont beaucoup plus difficiles à relever, il y en a d'autres qui se trouvent de façon plus évidente ou qui sont plus clairs.

Nous allons continuer à travailler avec d'autres domaines de l'ICANN, avec d'autres unités constitutives pour avoir une

---

approche holistique et pouvoir travailler sur la sensibilisation pour les régions faiblement desservies.

THOMAS SCHNEIDER: Merci beaucoup. Nous avons un autre commentaire.

GUYANA : Merci Beaucoup. [Inaudible] de la Guyane. Je pense qu'on pourrait établir des synergies avec le groupe de travail des régions faiblement desservies.

THOMAS SCHNEIDER: Merci. Je pense que cela a été un échange très fructueux. J'espère bien que nous allons pouvoir continuer à travailler sur ces trois éléments.

Nous pourrions peut-être avoir un appel entre les équipes de direction pour voir comment continuer de l'avant.

ALAN GREENBERG : Merci, merci vraiment. J'espère vous revoir dans la prochaine réunion. Nous ferons une synthèse de tous les progrès.

THOMAS SCHNEIDER: Ha oui, ce serait une réunion de deux heures alors.

---

Merci beaucoup à l'ALAC et je demande aux présidents et aux coprésidents ayant participé au groupe de travail sur les droits de l'homme et sur la loi internationale de continuer et commencer la prochaine séance.

MARK CARVELL :                   Oui, merci.

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**